

porte leur nombre aujourd'hui à soixante-huit, et le nombre des Tertiaires, hommes et femmes, à onze mille deux cent soixante.

C'est avec bonheur que nous verrions s'établir dans notre grand Séminaire une fraternité de jeunes lévites. Devenus prêtres, ces élèves connaissant bien la règle du Tiers-Ordre et l'ayant eux-mêmes observée, pourraient plus tard former une fraternité sacerdotale, semblable à celle que dirigeait à Rome, avant d'être archevêque de Bologne, Notre Saint Père le pape Benoît XV. Ils puiseraient dans le Tiers-Ordre l'esprit de pénitence, l'amour de l'oraison, le dévouement à l'Eglise, le respect de l'autorité, l'humilité et le détachement que possédait à un si haut degré le Séraphique Patriarche d'Assise. Leurs réunions seraient des occasions d'édification mutuelle. Ils s'encourageraient pour l'accomplissement de leurs devoirs et deviendraient facilement au milieu du peuple des apôtres éclairés du Tiers-Ordre qu'ils auraient eux-mêmes connu et apprécié.

Le Tiers-Ordre, chers collaborateurs, n'est pas une confrérie ordinaire. Ce n'est pas non plus, une association formée simplement dans le but d'honorer la mémoire et les vertus du grand Saint d'Assise. C'est un Ordre véritable qui, par son habit, ses supérieurs, sa règle, a pour objet de soustraire l'âme à la mort spirituelle du péché, en l'éloignant des influences mondaines et en l'armant fortement par la pénitence contre le siècle, la chair et le démon, afin de l'amener, par l'esprit d'humilité et de filiale docilité à l'Eglise, à parcourir la voie des divins commandements et à vivre ainsi selon le modèle tracé par Jésus-Christ dans son Evangile.

La Règle demande peu de pratiques extérieures, et le peu qu'elle demande est si parfaitement adapté à la position de chacun, que nul ne pourrait se dire incapable de la suivre. "Son esprit, a dit Léon XIII, est si pleinement et si parfaitement catholique, qu'il est admirablement approprié à tous les lieux et à tous les temps."

Faites donc tout ce qui sera en votre pouvoir, chers collaborateurs, pour multiplier le nombre des Tertiaires parmi les